

Décision

Générale

colonial

Décision n° 628 21/06/1948

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
21 juin 1948

Numéro JO
n° 6 du 30/06/1948

Date du numéro
30 juin 1948

TEXTE INTÉGRAL

Un congé de convalescence de trois mois, pour en jouir à Saint-Mandé (Seine) est accordé à M. Sevrain, ingénieur principal de 4e classe du cadre principal des travaux publics, chef du service des travaux publics en Côte française des Somalis. M. Sevrain, accompagné de son épouse, rejoindra son lieu de congé par première occasion maritime, pour compter du 20 juin 1948 et voyagera en 1er classe aux frais du budget local (assimilation : 1er catég. B).